

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 14 JANVIER 2010**

Étaient présents : M. AUTRÉAU, M. PLUOT, M. VIDET, M. HEMBISE, M. DOYEN, Mme GEORGET, M. TONIUTTI, M. DEFAUX, M<sup>me</sup> PROTAT, M<sup>me</sup> CHARLOIS, M<sup>me</sup> PASQUIER,  
Formant la majorité des membres en exercice.

Absente : M<sup>elle</sup> CORDIER

Secrétaire de séance : M. AUTRÉAU.

**APPROBATION DU P.V. PRÉCÉDENT :**

Le procès-verbal de la séance du 15 Décembre 2009, publié et affiché en son temps, est approuvé à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR :**

**✚ Présentation de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme**

M. AUTRÉAU présente et donne la parole à M. Arnaud MAHOT, chargé d'études au CDHU (Conseil Développement Habitat Urbanisme), bureau d'études chargé de l'élaboration du dossier de PLU de la commune.

M. MAHOT explique à l'Assemblée quels sont les objectifs de la loi instituant le PLU. Il présente également quels sont les objectifs et les principes du PLU, son contenu et comment il doit être la transcription du projet de la commune en matière d'urbanisme et d'aménagement futur de son territoire.

M. MAHOT remet à chaque membre la présentation écrite du dossier PowerPoint qui a été visionné.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30.

Vu, le Maire  
James AUTRÉAU.